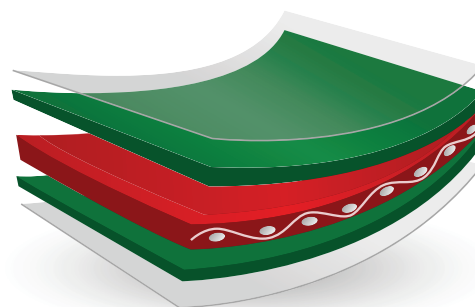




PRÉSENTATION



Le concept exclusif de citernes souples s'inscrit dans une démarche éco-responsable globale.

Réalisées dans une toile technique 100% recyclable, ces citernes constituent une solution efficace et adaptable pour les effluents agricoles (effluents d'élevage, viti-vinicoles...), industriels (liquide de process, effluents industriels divers...) ou domestiques (eaux usées...). Les citernes souples ne nécessitent aucun entretien spécifique.

Fabriquées dans un tissu 100% composite polyester avec enduction PVC, elles sont prévues pour résister à de fortes amplitudes thermiques entre - 30 °C et + 70 °C.

L'équipement proposé est une citerne souple fermée, étanche, pliable une fois vide dont la structure est constituée d'un tissu technique enduit PVC exclusif EXOM+ WR.

Les citernes souples offrent une protection totale des liquides contenus. Par son contact permanent avec la paroi interne de la citerne, le liquide stocké est à l'abri de toute pollution externe.

Nous validons avec vous systématiquement le plan d'implantation des piquages avant de mettre le produit en fabrication.

- | | |
|--|--|
| + Meilleure résistance aux effluents acides et basiques | + Renfort des orifices de passage de paroi |
| + Conception spécifique de citernes souples | + Accessoires pré-assemblés en usine pour une étanchéité garantie |
| + Enduction hydrophobe pour une plus grande longévité | + Très grande qualité mécanique |
| + Compromis poids/résistance exceptionnel | + Formulation anti-UV et antifongique |
| + Résistance haute et basse température | |



RÉGLEMENTATION

Les stockages d'effluents doivent être dimensionnés pour éviter tout déversement dans le milieu naturel.

Effluents agricoles

Il appartient au client de se rapprocher de la Chambre d'Agriculture de son département et/ou de la DRAAF de sa région afin de connaître et respecter la réglementation relative au stockage d'effluents.

Effluents industriels

Il appartient au client de se rapprocher de la DREAL de sa région afin de connaître et respecter la réglementation relative au stockage d'effluents.

Il appartient au client de mettre ses installations en conformité avec la directive « IPPC » de prévention et réduction intégrées de la pollution qui constitue l'un des fondements de la législation de l'Union européenne relative aux installations industrielles à fort potentiel de pollution.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type d'enduction	PVC		
Finition	Vernis biface		
Résistance rupture (C/T)	4000/3800	N/50mm	DIN 53354
Résistance déchirure (C/T)	350/350	N	DIN 53363
Résistance au poinçonnement	1500	N	ISO 17103
Tenue à la température	-30 / +70 °C		
Température maximale d'admission du liquide	55 °C		
Matière	PES		
Adhérence	11 da	N/50mm	DIN 53357

Ces informations techniques sont des valeurs moyennes minimales avec une tolérance de +/- 10%.



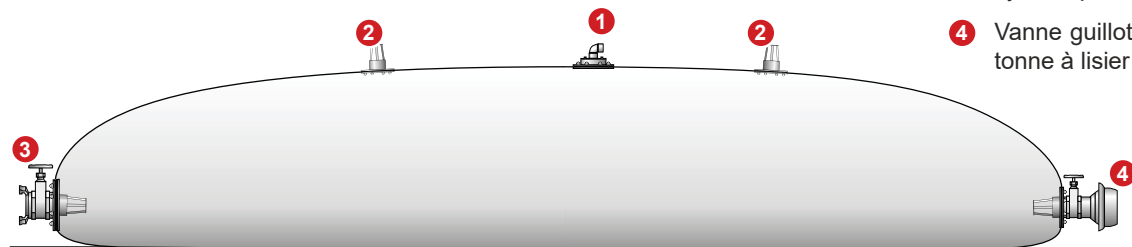
AVANTAGES

- + Solution économique**
- + Volume utile garanti**
- + Capacité importante : jusqu'à 2000 m³**
- + Terrassement minimal**
- + Simplicité d'installation**
- + Compact et pliable**
- + Sans permis de construire**
- + Solution déplaçable**
- + Facilement intégrable dans l'environnement**



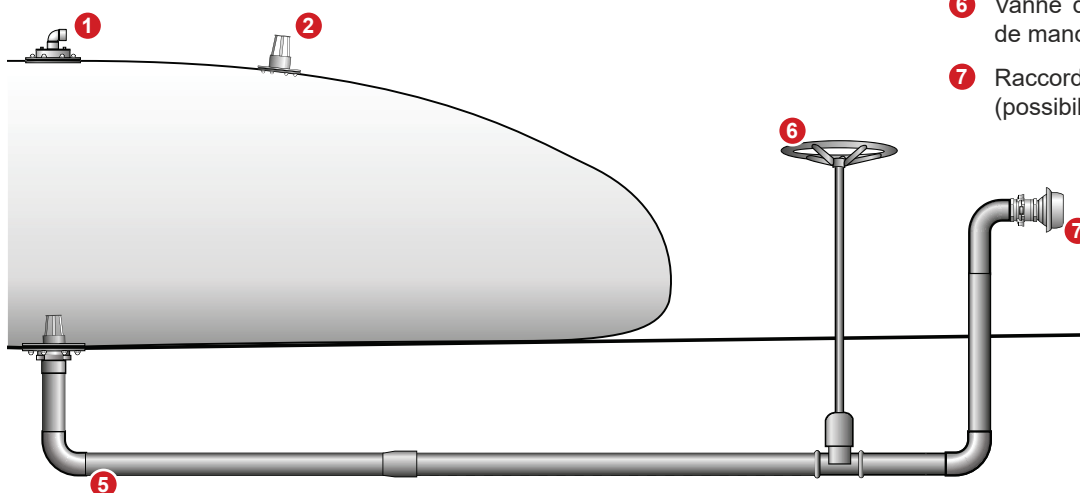
ÉQUIPEMENTS

VERSION HORS-SOL :

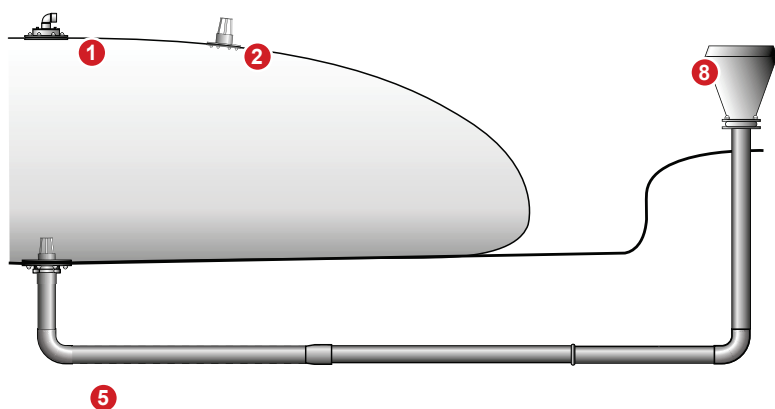


- 1 Trappe de visite DN 140 avec dégazage intégré
- 2 **Securflow 80** / dégazage
- 3 Vanne guillotine DN 100 avec raccord symétrique et anti-vortex **Securtex 3**
- 4 Vanne guillotine DN 100 avec raccord tonne à lisier et anti-vortex **Securtex 3**

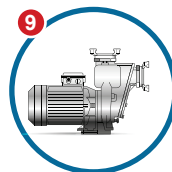
VERSION MIXTE • PRISE DÉPORTÉE :



- 5 Ensemble prise déportée avec canalisation (2x2) et anti-vortex **Securtex 3**
- 6 Vanne de sectionnement avec volant de manœuvre
- 7 Raccord tonne à lisier DN 150 (possibilité DN 200 en option)



- 8 Cône d'aspiration
- 9 Option pompe de brassage 90 m³/h avec deux raccords symétriques



LA CITERNE EST MODULABLE ET ADAPTABLE :

Il est possible d'utiliser des équipements spécifiques afin d'améliorer le fonctionnement ou l'utilisation de celle-ci en fonction de chaque projet.



PRÉCONISATIONS DE POSE

PRÉPARATION DE LA SURFACE :

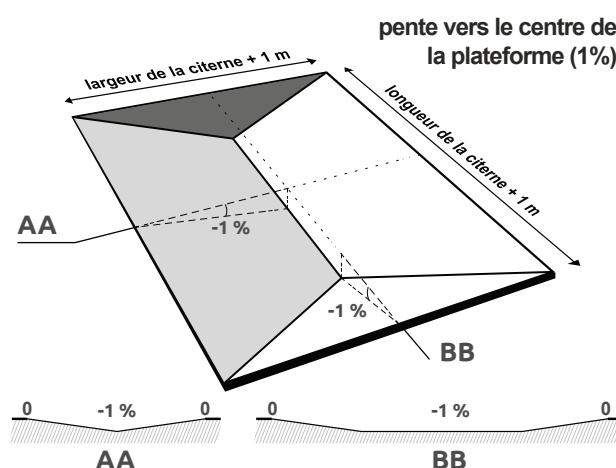
Un lit de pose de 15 à 20 cm de grave compactée est recommandé pour assurer une plateforme stable.

Une couche de finition de sable (0/2) damé de 10 cm (+/-2 cm) d'épaisseur est ensuite nécessaire pour éviter les poinçonnements.

Les dimensions de la plateforme doivent correspondre aux dimensions de la citerne à vide + une zone de dégagement de 0,5 mètre de chaque côté de la citerne.

La plateforme doit supporter le poids de la citerne pleine sans s'affaisser ni s'éroder.

Le terrassement doit s'effectuer conformément au schéma ci-contre.



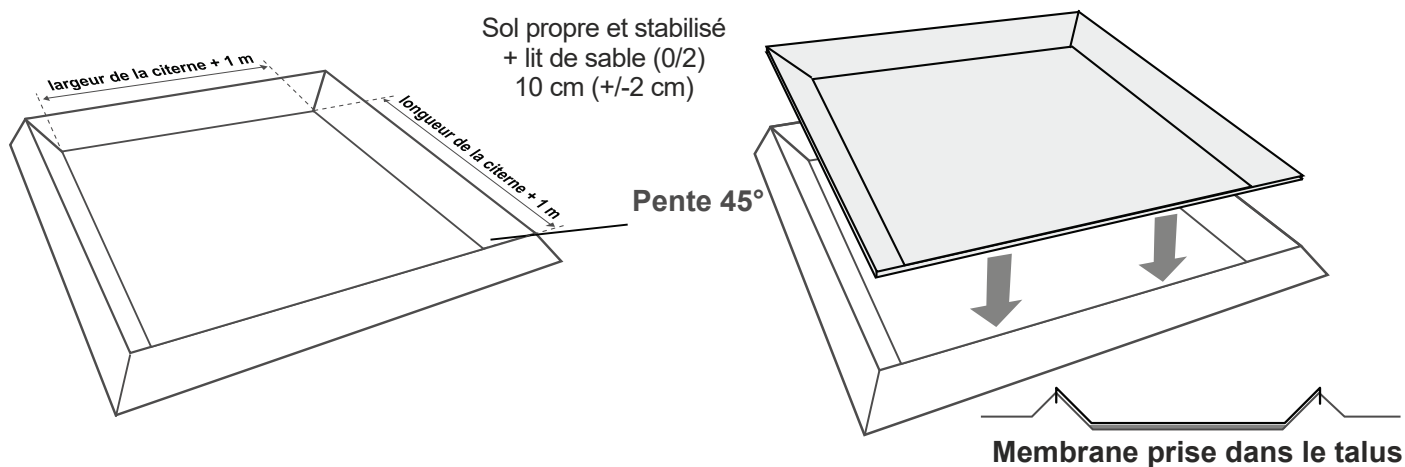
Sol propre et stabilisé + lit de sable (0/2) 10 cm (+/-2 cm)

Pour l'installation de votre citerne souple de stockage d'effluents, nous pouvons également vous proposer une membrane de rétention.

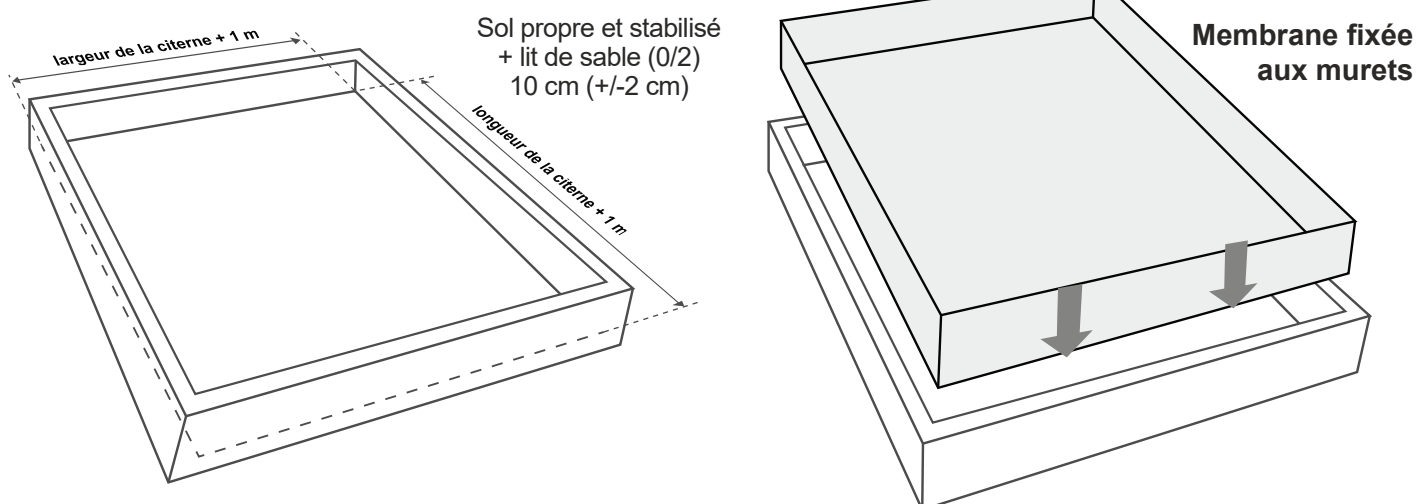
2 choix s'offrent à vous :

- Membrane de rétention sur talutage
- Membrane de rétention sur murets

Membrane sur talus :



Membrane sur muret :





PRÉCONISATIONS DE POSE

INSTALLATION DE LA CITERNE :

Pour l'installation de votre citerne, veuillez suivre les instructions indiquées sur la notice d'installation, livrée avec la citerne ou accessible sur notre site.

VERSION HORS-SOL :

ou



En flashant ce QR code :



VERSION MIXTE • PRISE DÉPORTÉE :

ou



En flashant ce QR code :

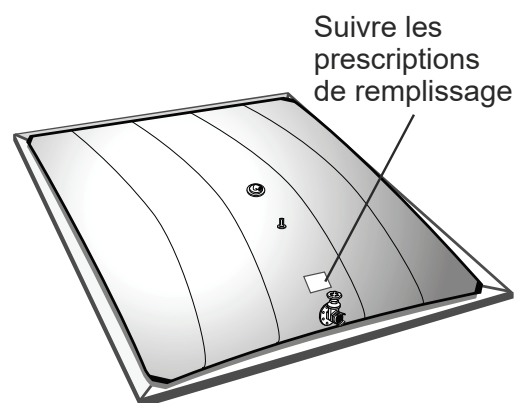


RACCORDEMENT ET REMPLISSAGE :

Le remplissage peut s'effectuer en gravitaire ou par pompage via les dispositifs d'aspiration et/ou de remplissage. Tout raccordement directement connecté à la citerne doit être souple pour absorber les variations de niveau. Il ne faut en aucun cas obstruer les dégazages et mettre un réservoir souple sous pression. Le choix et le positionnement des équipements dépendent de l'utilisation.

Dans le cas où le remplissage ne se fait pas dans l'immédiat, il est préconisé de lester la citerne avec 5 cm de liquide minimum.

Veuillez prendre connaissance des prescriptions indiquées sur l'étiquette de la citerne et les respecter.



OBLIGATIONS TECHNIQUES :

La hauteur maximale de remplissage indiquée sur l'étiquette de prescription doit être absolument respectée.

Le remplissage de la citerne doit être réalisé sous surveillance.

Les vannes, si existantes, doivent être protégées du gel.

La présence de dégazages est impérative car la citerne ne doit pas être mise sous pression. Les dégazages ne doivent en aucun cas être obstrués.

Le pH admis du liquide doit être situé entre 3 et 10.

La siccité maximale du liquide admise est de 6%.

Les effluents doivent être dégrillés.

Une vidange totale de la citerne doit être réalisée annuellement.

Le volume utile est atteint à la hauteur maximum.



Les conséquences d'un sur-remplissage peuvent amener à la rupture de la citerne.